

En juin 2023, les prix à la consommation augmentent de 4,5 % sur un an

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION - RÉSULTATS PROVISOIRES (IPC) - JUIN 2023

Informations Rapides · 30 juin 2023 · n° 167

Avertissement

Cette publication s'appuie sur des données provisoires. Les indices qui y figurent sont calculés sur un champ restreint d'observations de prix et à partir d'estimations des évolutions de certains tarifs non encore disponibles. Les résultats définitifs seront publiés le 13 juillet 2023. En conséquence, les indices provisoires ne doivent pas être utilisés pour des revalorisations contractuelles.

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 4,5 % en juin 2023, après +5,1 % le mois précédent. Cette nouvelle baisse de l'inflation serait due au repli des prix de l'énergie (notamment lié à la nouvelle baisse sur un an des prix des produits pétroliers du fait de leur hausse mensuelle moins forte que celle observée en juin 2022) et au ralentissement des prix de l'alimentation. Les prix des services augmenteraient à un rythme proche de celui du mois précédent et ceux des produits manufacturés accéléreraient légèrement du fait du début plus tardif des soldes d'été cette année.

Sur un mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,2 % en juin 2023, après -0,1 % en mai. Les prix de l'énergie rebondiraient légèrement dans le sillage des prix des produits pétroliers. Les prix des services augmenteraient à un rythme proche de celui du mois précédent et ceux des produits manufacturés resteraient quasi stables. Les prix de l'alimentation (notamment hors produits frais) ralentiraient pour le troisième mois consécutif.

Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait de 5,3 % en juin 2023, après +6,0 % en mai. Sur un mois, il croîtrait de 0,2 %, après -0,1 % le mois précédent.

Indices des prix à la consommation

Évolutions annuelles (en %) ; base 100 : année 2015

	Pondérations 2023	juin 2022	mai 2023	juin 2023 (p)
Ensemble IPC*	10 000	5,8	5,1	4,5
Alimentation	1 624	5,8	14,3	13,6
- Produits frais	238	6,6	10,7	11,1
- Autre alimentation	1 386	5,7	14,9	14,0
Tabac	185	-0,1	9,8	9,8
Énergie	857	33,1	2,0	-3,0
Produits manufacturés	2 322	2,5	4,1	4,3
Services	5 012	3,3	3,0	2,9
Ensemble IPCH**	10 000	6,5	6,0	5,3

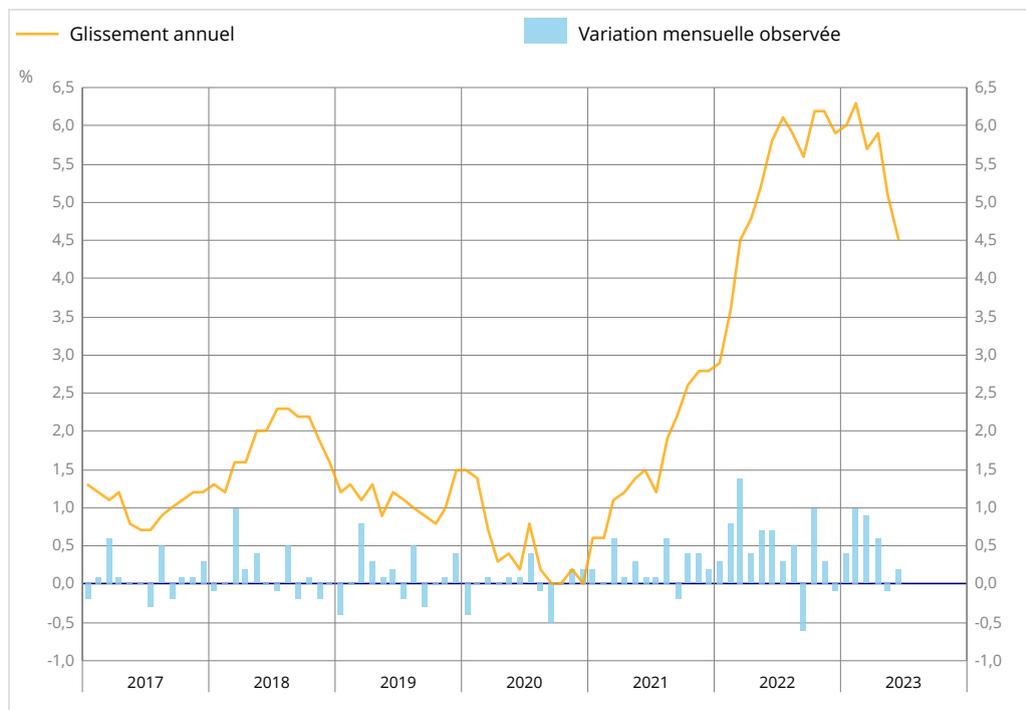
(p) données provisoires

*: indice des prix à la consommation **: indice des prix à la consommation harmonisé

Champ : France

Source : Insee – indices des prix à la consommation

Évolutions de l'indice des prix à la consommation



Champ : France

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Pour en savoir plus

Définition : l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets de remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Publication des résultats définitifs : le 13 juillet 2023, à 8h45.

Prochaine parution : le 28 juillet 2023, à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475